

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE  
DU MARDI 6 NOVEMBRE 2018**

PRESENTS :

**Représentant la municipalité:** Mme Delannet, maire-adjoint, Mme Carrière, DGA

**DDEN :** Mme Bonal

**Enseignants:** Mmes Abehsera, Berman, Malaizé, Nicolas, Jullien, Louis, Labrune, Wagner, Benel, Guillermou, Oberti, Polop, Angelloz, Ruiz, Olive.

Excusée : Mme Edery

**Représentants de parents d'élèves PEEP :**

Mmes et M. Taïeb, Viegas, de Rosny, Lemaire, Deckers, Sirot, Piedimonte, Buffon.

**Représentants de parents d'élèves FCPE:**

M.Blaizot et Mmes Sangin, Mitrano, Bukala, Lombardi.

**La séance est ouverte à 18h10 et le nouveau conseil est installé avec la présentation des nouveaux élus, des nouveaux enseignants et de la DDEN.**

**I. Structures et effectifs 2018/2019**

404 élèves sont répartis sur 15 classes, pour une moyenne de 26,93

Structure : 3 CP (26,22, 26), 1CP-CE1 (22), 3 CE1 (27,26, 26,3 CE2 (27, 27,27),  
3 CM1 (30,29, 29), 2 CM2 (30,30)

Ces effectifs sont plutôt homogènes. L'ouverture de la 15<sup>ème</sup> classe a permis de préserver les classes de CP et CE1 qui ne sont pas trop chargées cette année.

Les opérations de carte scolaire entrent dans leur première phase ; les effectifs prévisionnels vont s'affiner au cours des mois. Un point sera fait de manière précise lors du deuxième conseil d'école.

Les chiffres sont en progression ce qui est assez satisfaisant.

Pour information, la carte scolaire ne sera pas revue.

**II. Règlement intérieur**

Il a été revu cette année car la loi concernant l'utilisation du téléphone portable est entrée en vigueur et on se doit de la faire figurer dans le règlement. . Lui est adjoint, comme le demande le ministère de l'Education Nationale, la charte de la laïcité. Ces deux documents devront être signés par les parents.

Le règlement est adopté à l'unanimité.

**III. Projets d'école et projets de l'école**

**Le Projet d'Ecole 2017/2020**

Le diagnostic a été posé et les grands axes qui seront développés sont ceux du projet académique. Les grands domaines de travail sont :

Axel : performance : comment mieux faire réussir nos élèves ?

Travail organisé cette année autour des fondamentaux. En français, autour de la lecture implicite et en mathématiques sur les apprentissages des techniques de calcul mental, des tables de multiplication.

Participation à des concours du type « kangourou des maths » et à la semaine des mathématiques organisée par l'IA en mars.

Développer les usages du numérique ; travail en salle informatique ; site de l'école et une classe a développé son propre espace. Les bornes Wifi ont été installées mais pas branchées, la mise en service étant prévue en janvier. Les tablettes numériques devraient être mises à disposition en janvier.

### Axe2 : faire vivre les valeurs de la République

Développer la participation des élèves et leur apprentissage de la citoyenneté : mettre en place un projet de solidarité en s'appuyant sur un partenariat avec France Parrainages, 1, 2, 3, citoyens.

Dans le domaine du développement durable, participation des trois classes de CE2 aux éco-gestes municipaux et mise en place de la récupération des piles.

Mise en place du conseil des élèves avec élections des délégués et réunions trois fois par an. Le premier conseil s'est tenu ce jour et a débattu de la gestion de la cour de récréation.

Participation des CP à l'opération Nogent Solidarité qui est organisé à Noël.

### Axe 3 : développer la coopération avec les partenaires.

PEAC : mise en place d'un projet cinéma qui concerne les classes du CP au CE2 en partenariat avec le cinéma Royal Palace. Participation des CM1 au projet école et cinéma ; reconduction du travail avec la MABA, la bibliothèque et le musée de Nogent (lire et illustrer un conte). Reconduction du projet avec le musée en herbe. Projet musique et arts visuels pour les CE2 avec la Philharmonie de Paris et l'Opéra. Il est à noter que les sorties à Paris sont de nouvelles autorisées.

Projet musique avec la même intervenante que l'an dernier, Mme J. Dehondt. Travail à partir du 27/11 jusqu'à fin mai. Une semaine sur deux pour les classes. Mise en place de spectacles en fin d'année. Dotation supplémentaire de 20h demandées dans le cadre du budget projet de l'école.

Dates des spectacles :

CP et CP-CE1 : mardi 4 juin

CE1 : vendredi 7 juin

CE2A, CE2B, CM1A : jeudi 6 juin

CE2C, CM1B et CM1C : lundi 27 mai

CM2A : mardi 18 juin

CM2B : vendredi 28 juin

### Projets classes de découverte :

Les classes de CM1 sont en attente de la réponse de la municipalité concernant le prestataire choisi afin de monter un projet. En tout état de cause, les délais imposés par l'éducation nationale ont d'ores et déjà repoussés les premiers départs après les vacances de février au minimum.

Suite à l'envoi du catalogue du prestataire choisi par la municipalité en date du 5/11, les enseignants constatent que l'offre est réduite et ne correspond pas à leurs attentes. Pas de classes de neige ou de mer par exemple, des thèmes choisis de manière arbitraire.

Les enseignants demandent à continuer le mode de fonctionnement précédent : payer le transport via le budget projet de l'école et le reste est à la charge des familles. Mmes Delannet et Carrière précisent que cela est possible si l'école trouve le prestataire pour le déplacement car les services ne s'occuperont pas de cela. Et précisent aussi que pour un voyage en train ce ne sera pas possible eu égard aux conditions de paiement.

On peut aussi noter que ce sera la dernière fois que le jumelage Nogent/Yverdon pourra se mettre en place car la DASEN a interdit les départs des classes du premier degré à l'étranger.

La classe de Mme Olive et de Mme Benel recevra les élèves de M.Gigandet au mois de juin, la semaine du 17 au 21 juin.

## **Activités sportives**

*La natation a déjà repris avec un projet pédagogique revu cette année. Les classes de CM2 ont commencé et termineront le 21 décembre. Il est à noter que les déplacements se font à pied. Elles seront suivies par les classes de CE1, du 7 janvier au 22 mars puis des CP, du 25 mars au 7 juin.*

*Le nombre de séances est augmenté pour les CM2 ; il n'y a plus « d'apprentissage renforcé ou de stage ».*

*Les autres activités sportives autres ont lieu chaque semaine dans le gymnase ou au stade lors des sessions d'athlétisme.*

*A noter cette année : les 3 classes de CMI bénéficieront de 6 séances d'initiation au golf. Les déplacements en car sont pris en charge par le budget projet de l'école.*

**Livret scolaire numérique :** *deux sessions encore cette année, fin janvier et fin juin. Les codes en direction des familles ne nous sont pas parvenus. Il est à prévoir qu'ils feront de nouveau l'objet d'une impression. Ces livrets seront accompagnés d'une note explicative concernant les critères d'évaluations retenus. Les livrets du premier semestre seront remis en mains propres la semaine du 28 janvier au 1<sup>er</sup> février sauf pour les CP qui auront reçu les parents pour la remise des résultats des évaluations.*

## **IV. Sécurité et travaux**

PPMS : en réalité deux PPMS : un concerne la menace attentat/intrusion et l'autre les risques majeurs. Un exercice aura lieu en décembre pour le premier et un autre au deuxième trimestre pour le deuxième (période non définie à ce jour). Les familles seront prévenues.

Les demandes déjà faites lors des précédents conseils sont réitérées : faire des flèches à la peinture fluorescente dans le sous-sol, tout au long du cheminement vers la chaufferie, au départ de la cuisine et au départ de la porte du côté de la loge.

Modifier le sens d'ouverture des portes côté loge car il est très difficile de passer.

Doter chaque classe, plus la directrice et la gardienne de talkies walkies pour pouvoir communiquer discrètement et surtout rester en contact si évacuation. Mme Delannet précise que les demandes ont été faites aux services techniques mais qu'elle n'a pas de retour. Elle va donc refaire la demande. En ce qui concerne les talkies-walkies, c'est un oubli de sa part. Elle va vérifier demain s'il reste du budget pour en acheter, sinon il faudra attendre l'année 2019. *Réponse du 7/11 : non, pas de possibilité d'achat.*

Pose d'un détecteur de présence (lumière) devant la porte de l'école : non fait.

Accès par le gymnase : sas de sécurité : non fait.

Incendie : exercice réalisé le 27/09/2018 : 2min 45s

Travaux réalisés cet été : sol du bureau de la directrice ; remise en état des portes de secours du gymnase.

Demandes pour l'an prochain : réfection d'une classe / des lavabos devant salle des maîtres à recouvrir d'une résine/peinture protectrice.

## **V. Coopérative.**

A ce jour, il y sur le compte de l'école 15 525,15 euro.

Dépenses en cours : 292,50 euro

Disponible : 15 232, 65 euros dont 4050 euros appartiennent à la classe de CM2A pour la venue de la classes Suisse.

Le 1<sup>er</sup> conseil de coopérative s'est tenu le 3/09/2017. La Présidente est Mme Oberti et Mme Morin est de nouveau mandataire.

La vente de photo se déroule actuellement et jusqu'au 16 novembre.

Un appel de cotisation a eu lieu et a rapporté 10 777 euros. 1077 euro sont pour la COOP centrale et les 9000 euros restants sont versés au prorata du nombre d'enfants dans les classes.

Chaque classe a reçu 22,33 euro /élève.

Des abonnements ont été mis en place pour toutes les classes.

Question des parents : réfléchir à des solutions pour alléger le poids des cartables, trop lourds pour certains enfants. La question sera soumise aussi au conseil des élèves du mois de mars.

*Les points indiqués en italiques n'ont pas été abordés en conseil mais sont importants pour le fonctionnement de l'école. Les associations sont d'accord pour les faire figurer.*

La séance est levée à 20h09

Mme Morin-Iundt, directrice, M. Blaizot, FCPE, Mme Taïeb, PEEP